



## INSCRIPTION Saison 2017-2018 VOLLEY-BALL GREGORIEN



[vbgregorien@gmail.com](mailto:vbgregorien@gmail.com) <http://volleysaintgregoire.org>

<https://fr-fr.facebook.com/volleyballgregorien>

**Bienvenue** au club de Volley-ball de St Grégoire.

Vous avez décidé de vous **inscrire** ou d'inscrire votre enfant pour pratiquer le Volley-Ball dans notre association. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

L'association comprend **plus de 100 licenciés** répartis dans huit à neuf équipes.

Au programme de la saison : **entraînements, rencontres sportives, tournois, soirées...** et toutes les autres actions et manifestations ayant pour objectifs de créer des échanges entre les adhérents et de développer notre sport.

### TARIFS 2017 -2018

Catégorie	Tarif	Entraînement avec entraîneur**
<b>Seniors Détente</b> mixte	<b>90 €</b> avec Tshirt* <b>85 €</b> sans Tshirt*	lundi 20h30 22h30 salle Cosec <b>et</b> mardi 20h30 22h30 salle Ricoquais, parquet
<b>Seniors</b> équipes Féminines Départementale, Région	<b>140 €</b>	mercredi 18h30 20h30 salle Cosec <b>et</b> vendredi 20h 22h salle Ricoquais
équipe Région Masculins	<b>140 €</b>	Jeudi 20h30 22h30 salle Ricoquais, parquet
équipe Pré-Région Masculins	<b>140 €</b>	mercredi 20h15 22h15 salle Ricoquais, parquet
<b>M20</b> né(e) en 1998 ou 1999 ou 2000	<b>125 €</b>	selon l'équipe " seniors" intégrée féminines ou masculins
<b>M17</b> né(e) en 2001 ou 2002	<b>120 €</b>	mercredi 16h30 18h30 salle Cosec
<b>M15</b> né(e) en 2003 ou 2004	<b>105 €</b>	mercredi 16h30 18h30 salle Cosec
<b>M13</b> né(e) en 2005 ou 2006	<b>100 €</b> avec Tshirt* offert	mercredi 14h45 16h30 salle Cosec
<b>M9/M11</b> à partir de 8 ans	<b>100 €</b> avec Tshirt* offert	samedi 10h 11h30 salle Ricoquais
<b>Ecole de Volley</b> 5 à 7 ans	<b>100 €</b> avec Tshirt* offert	samedi 11h 12h salle Ricoquais
<b>Baby</b> 3 à 4 ans	<b>100 €</b> avec Tshirt* offert	samedi 10h 11h salle Ricoquais

**Tshirt\*** : floqué au prénom et logo du club

**entraîneur\*\*** : seul l'entraînement de l'équipe de Région Masculins pourrait être en autonomie

**Pour les jeunes nés entre 1999 et 2002**, possibilité de payer 15 € sur le montant de l'inscription, à l'aide du **chèque sport** : tapez « chèque sport » sur [jeunes.bretagne.bzh](http://jeunes.bretagne.bzh).

Les **coupons sport** et les **chèques vacances** sont également acceptés.

### **REDUCTIONS (non cumulables)**

→ -5 € pour toute première inscription

→ -10 € à partir de la 2ème licence dans une même famille

**Paiement possible en 2 fois**, à l'aide de 2 chèques avec les dates d'encaissement souhaitées au dos.

---

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Prénom et Nom (*pour les jeunes, précisez les noms des 2 parents si différents*) :

.....Date de Naissance : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

E-mail (attention à la lisibilité) : .....

### **→ T-Shirt**

Prénom ou Nom à floquer : .....Taille de l'enfant : .....cm

Taille adulte (S, M L, XL) : .....

---

## **DROIT à l'IMAGE**

Dans le cadre de la vie du Club, nous avons l'occasion de faire paraître des photos sur les supports internet et page Facebook du Club. Dans ce cadre, nous vous remercions de bien vouloir cocher l'une des cases ci-dessous :

J'autorise le VBG à prendre des photos ou vidéos de moi-même ou mon enfant, et à les diffuser sur le site internet et la page Facebook du club

Je n'autorise pas le VBG à prendre des photos ou vidéos de moi-même ou mon enfant, et à les diffuser sur le site internet et la page Facebook du club.

---

## **POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION**

- **Merci de retourner le formulaire d'inscription et le droit à l'image complétés, accompagnés ...**
- ✓ du formulaire de licence (certificat médical complété et **surclassement coché pour les jeunes**)
- ✓ d'une photo (nom à marquer au dos, obligatoire pour la licence)
- ✓ d'une copie de Pièce d'identité **pour toute nouvelle inscription**
- ✓ d'un chèque ou plusieurs, à l'ordre du « VBG »
- ✓ charte signée par le ou la joueur(se) et ses parents si mineur(e)

La demande d'inscription ne sera validée que si **toutes les pièces** mentionnées ci-dessus **sont présentes**.

- **Ces documents sont à adresser en fonction de la catégorie, à :**

### **Détente**

Brigitte MIARD 13 rue du Pressoir Godier 35 760 Saint-Grégoire

### **Pré-Région (Masculins)**

Olivier DE SAGAZAN 27 Bld Maréchal de Lattre de Tassigny 35 000 Rennes

### **Région (Masculins)**

Loïc PENTECOUTEAU - 10 Parc Saint-Martin - 35 700 Rennes

### **M20/ Départementale / Pré-Région / Région (Féminines)**

Anne-Marie SACHET - 65 Bd de Verdun - 35 000 Rennes

### **M13 / M15 / M17**

Isabelle GRANGER - 18 rue Louis de Broglie - 35 760 Saint-Grégoire

### **M9 / M11 / Ecole de Volley / Baby**

Chrystèle PANSART - 58 rue de la pilate - 35 136 Saint Jacques de la Lande

**Bonne saison 2017 - 2018 !**

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE

exemplaire original à conserver par le club et à archiver dans votre espace club



FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

SAISON 2017/2018

<b>TYPE DE LICENCE et Options</b> <input type="checkbox"/> COMPETITION VOLLEY-BALL <input type="checkbox"/> COMPETITION BEACH VOLLEY <input type="checkbox"/> COMPETITION PARA-VOLLEY <input type="checkbox"/> Sourds <input type="checkbox"/> Assis <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> ENCADREMENT <input type="checkbox"/> DIRIGEANT <input type="checkbox"/> COMPET LIB <input type="checkbox"/> VB/BV <input type="checkbox"/> Sourds <input type="checkbox"/> Assis <input type="checkbox"/> Soft <input type="checkbox"/> Fit <input type="checkbox"/> VOLLEY POUR TOUS <input type="checkbox"/> VB/BV <input type="checkbox"/> Sourds <input type="checkbox"/> Assis <input type="checkbox"/> Soft <input type="checkbox"/> Fit	<b>NOM DU GSA</b>  <b>NUMERO DU GSA</b>
--	---

<b>TYPE DE DEMANDE</b> <input type="checkbox"/> CREATION <input type="checkbox"/> RENOUELEMENT <input type="checkbox"/> MUTATION NATIONALE <input type="checkbox"/> MUTATION REGIONALE <input type="checkbox"/> MUTATION EXCEPTIONNELLE	N° DE LICENCE (si déjà licencié) : ..... SEXE : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M NOM : ..... PRENOM : ..... TAILLE : ..... DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... NATIONALITE : <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> AFR Assimilé Français <input type="checkbox"/> Etrangère (UE/Hors UE) <input type="checkbox"/> ETR/FIVB (UE/Hors UE) <input type="checkbox"/> ETR/FIVB-ETR- REG (hors UE) <input type="checkbox"/> ETR/FIVB-UE-REG (UE) ADRESSE : ..... CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... TEL : ..... PORTABLE : ..... EMAIL : .....
--	--

<b>CERTIFICAT MEDICAL</b> Je soussigné, Dr ..... atteste que M / Mme ..... ne présente aucune contre-indication à : <input type="checkbox"/> la pratique du Volley-Ball, y compris en compétition <input type="checkbox"/> la pratique du Beach Volley, y compris en compétition <input type="checkbox"/> la pratique du Volley Sourds, y compris en compétition <input type="checkbox"/> la pratique du Volley Assis, y compris en compétition Fait le ..... Signature et cachet du Médecin :	<b>SIMPLE SURCLASSEMENT</b> Je soussigné, Dr ..... atteste que ce joueur/joueuse est également apte à pratiquer dans les compétitions des catégories d'âges nécessitant un simple sur- classement dans le respect des règlements de la FFVB.  Fait le ..... Signature et cachet du médecin :
--	--

<b>QUESTIONNAIRE DE SANTE</b> <input type="checkbox"/> J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire de Santé « QS – SPORT » <a href="http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport.pdf">http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport.pdf</a>
---

<b>INFORMATIONS ASSURANCES</b> Je soussigné, ..... atteste avoir été informé des risques liés à la pratique du Volley-Ball et des disciplines associées, de mon intérêt et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance indivi- duelle Accident Corporel proposée avec ma licence (base, option A ou B). <input type="checkbox"/> Reconnaiss avoir lu et pris connaissance des informations ci-jointes au présent document. <input type="checkbox"/> Décide de souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » et choisis l'Option de base incluse dans la licence (valorisée à 0,46€ TTC). <input type="checkbox"/> Décide de souscrire une option complémentaire et acquitte la somme de : ++ <b>Option A (5,02€ TTC)</b> ou ++ <b>Option B (8,36€ TTC)</b> . <input type="checkbox"/> Décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » (base, A ou B). Je n'acquitte pas le montant de la prime d'assurance correspondante. Je ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « Accident Corporel » proposé par la FFVB. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.
---

<input type="checkbox"/> J'atteste ne pas avoir été licencié COMPETITION en « VB, BV, PV » ou ENCADREMENT dans un autre GSA lors de la saison précédente. <input type="checkbox"/> J'atteste ne pas avoir établi de licence COMPETITION « VB, BV, PV » ou ENCADREMENT pour la présente saison, pour un autre GSA. <input type="checkbox"/> J'autorise la FFVB à m'adresser par courriel des informations concernant le Volley-Ball. <input type="checkbox"/> J'autorise la FFVB à diffuser mes coordonnées à ses partenaires * <i>Les données collectées font l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/78, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant, en vous adressant à votre GSA</i>
--

<b>NOM, DATE ET SIGNATURE</b> Licencié Majeur ou Représentant Légal pour le licencié Mineur.
---

## INFORMATION ASSURANCE LICENCE 2017/2018

Résumé des contrats GENERALI n°AL910966 et EUROP Assistance n°58631941

Les contrats sont consultables sur le site de la FFVB : <http://www.ffvb.org/la-ffvb/l-assurance/>

**Vous êtes licencié à la FFVB :**

**1/ Garantie Responsabilité Civile obligatoire :** Incluse dans la licence. Elle vous assure pendant la pratique de votre sport FFVB contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers.

**2/ Garanties Accident Corporel non obligatoire :**

**La FFVB attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.**

Dans ce cadre, la FFVB propose à ses licenciés trois formules d'assurance:

- Une garantie « Accident Corporel de base »
- Deux options complémentaires A et B

dont vous trouverez le détail ci-contre et dans la notice d'information GENERALI référencée FFVB-07/2012 présentée à l'adhérent par son GSA avant signature du présent formulaire.

### Garantie Accident Corporel de base (0,46 € TTC)

Nature de la garantie	Plafonds de garantie
Décès	6.100 € par personne
Invalidité permanente	12.200 € par personne x taux d'invalidité
Indemnité journalière en cas d'hospitalisation	15 € par jour à compter du 1er jour d'hospitalisation avec limitation à 150 jours par accident
Frais de traitement (*)	100% du tarif de convention de la sécurité sociale
Dépassements d'honoraires (*)	majoration de 25 % de la base de remboursement de la sécurité sociale
Bris de lunettes au cours d'activités garanties (trajet exclu) (*)	200 € par sinistre (verre + monture),
Perte ou bris de lentilles non jetables (*)	100 € par lentille
Dent fracturée (*)	150 € par dent
Bris de prothèse (3 dents et plus) (*)	150 € par dent
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	80 € par victime et par accident

(\*) En complément des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

<b>Assistance rapatriement</b> Prestations délivrées par EUROP Assistance- contrat n°58631941 appelez le +33.(0)1.41.85.92.18	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (*) : 152.500 €
--	---

### OPTIONS A et B COMPLEMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau s'ajoutent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 5,02 € TTC	OPTION B 8,36 € TTC
Décès	10.000 €	20.000 €
Invalidité permanente totale	10.000 €	20.000 €
Invalidité permanente partielle	10.000 € x taux d'invalidité	20.000 € x taux d'invalidité
Indemnités journalières	néant	30 € payable jusqu'au 365ème jour d'arrêt. Franchise 10 jours.

Si les Options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

### MODALITES DE CONCLUSION DU CONTRAT

Pour souscrire l'une des options « Accident Corporel », il vous suffit de cocher dans le pavé « Assurances » du formulaire de prise de licence la case correspondante et d'acquiescer avec votre licence le montant de la prime correspondant à l'option choisie.

### VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE :

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et de la notice d'information référencée FFVB-07/2012 et ses annexes dont le licencié reconnaît avoir pris connaissance.

### PRISE D'EFFET DES GARANTIES/ DUREE :

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFVB et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où ma licence FFVB pour la saison en cours n'est plus valide.

**ASSUREUR :** GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances – 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 – RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française.

La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

### MODALITES D'EXAMEN DES RECLAMATIONS

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456- PARIS Cedex 09

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse : AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9

Je soussigné \_\_\_\_\_, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AL910966 que j'avais souscrit à distance le \_\_\_\_\_.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ SIGNATURE»  
Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature du licencié :

### INFORMATION

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez:

**AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris**  
**N° VERT : 0 800 886 486**

### QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne sur le site internet de la FFVB (rubrique assurances).

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE: appelez le +33.(0)1.41.85.92.18. Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.



# GENERALI

# Charte du volleyeur Grégorien

Afin de passer une bonne saison sportive, nous vous prions de bien vouloir lire ce qui suit. En devenant joueur licencié ou parents de licencié de la section Volley-ball de Saint Grégoire, vous vous engagez à suivre certaines règles de savoir-vivre et de bon sens.

L'image d'un club convivial et dynamique dépend de tous : ensemble nous sommes le club et nous nous devons d'en faire un lieu de plaisir, d'échanges, de rencontres afin de participer et d'évoluer dans notre sport dans des conditions optimales.

Vous vous engagez ainsi dans une association loi 1901 à but non lucratif dans laquelle dirigeants, responsables d'équipes et coachs sont bénévoles. Afin que le volley-ball demeure et se développe à Saint Grégoire, cela suppose un investissement de chacun.

Voici donc quelques principes à respecter quand on devient volleyeur grégorien :

## **PARTICIPER A LA VIE DU CLUB :**

- ✓ Je donne un **coup de main aux évènements** ponctuels lucratifs du club : préparation, buvette, installation de terrains, organisation de sportives.
- ✓ **J'aide le club** dans ses actions lucratives : calendriers, tombolas et/ou de sponsoring.
- ✓ **J'assiste à des formations** pour pouvoir ensuite aider le club dans ses actions sportives (formations du comité départemental à l'entraînement, à l'arbitrage ou à la table de marque qui vous seront proposées durant toute la saison par vos responsables d'équipes).
- ✓ Je me rends **disponible ponctuellement pour aider** aux plateaux des plus jeunes ou aux matchs des autres équipes quand le club me sollicite : installation/désinstallation des terrains, accompagnement des jeunes, table de marque, arbitrage...

## **PARTICIPATION AUX ENTRAÎNEMENTS ET AUX MATCHS (si inscrit en compétition) JOUEURS ET PARENTS :**

Je n'oublie jamais que je représente mon association et son image. Mon comportement implique donc le fair-play, l'esprit d'équipe et la politesse. Je suis engagé envers mon entraîneur(se) et mes coéquipiers. Ils comptent sur ma présence et mon investissement.

- ✓ Je suis ponctuel et assidu aux entraînements et aux matchs. En cas d'absence exceptionnelle, je préviens le plus tôt possible mon entraîneur (ou coach pour les matchs) par mail ou téléphone.
- ✓ Je porte une tenue adéquate à la pratique du volley-ball : vêtements souples et baskets fermées.
- ✓ Je respecte mon entraîneur et j'applique les consignes lors des entraînements. Lors des matchs, je respecte et applique les consignes du coach.
- ✓ Je respecte le matériel mis à disposition par le club : **pas de coups de pied dans les ballons.**
- ✓ J'accompagne à tour de rôle mon équipe aux rencontres sportives à l'extérieur.
- ✓ J'amène une partie du pot du match à tour de rôle lors des compétitions à domicile.
- ✓ J'arrive avant l'heure de début de match pour aider à l'installation du terrain à domicile.
- ✓ En début de match, je salue les adversaires, l'arbitre, les officiels de la table de marque.
- ✓ Lors des matchs, je respecte mes adversaires, les spectateurs ainsi que l'arbitre et ses décisions. Je respecte mes coéquipiers avec qui je suis solidaire.
- ✓ En fin de match, je salue les adversaires, je remercie l'arbitre et la table de marque et je propose un pot convivial si je suis à domicile.
- ✓ J'aide à démonter les terrains et ranger le matériel.
- ✓ Je respecte ce qui est mis à disposition pour le bon déroulement des rencontres et des entraînements.
- ✓ Je veille à la propreté des lieux fréquentés à mon départ (bancs, vestiaires, véhicules, salles,...).

**J'ai pris connaissance de la charte morale du club et m'engage à la respecter tout au long de l'année.**